

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024
BULLETIN D'INFORMATION DE FÉVRIER

Bonjour chers parents,

La Semaine des enseignantes et des enseignants est à nos portes. Comme vous le savez, les membres de notre personnel enseignant accompagnent nos jeunes dans leur parcours scolaire avec un grand dévouement. N'hésitez pas à leur écrire un petit mot d'appréciation avec votre enfant. C'est la plus belle marque de reconnaissance que vous puissiez leur faire.

Bonne lecture,

Tetyana L'Allier
Directrice

DATES IMPORTANTES

Du 29 janvier au 9 février 2024 :	Période de réinscription pour les élèves du primaire Première inscription (maternelle et primaire) (En ligne du 29 janvier au 9 février)
2 février 2024 :	Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert
4 au 10 février 2024:	Semaine des enseignants et des enseignantes
16 février 2024 :	Carnaval au parc St-Alphonse
12 au 16 février 2024:	Semaine de la persévérance scolaire
19 février 2024 :	Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert
4 au 8 mars 2024 :	Semaine de relâche
29 avril 2024 :	Journée de reprise à cause de la tempête du 4 décembre 2023. Ce sera un jour 4 du calendrier scolaire

CALENDRIER SCOLAIRE 2024-2025

Le calendrier pour la prochaine année scolaire 2024-2025 pour le primaire et le secondaire est maintenant en ligne. Profitez du format PDF ou encore du format électronique (.ICS) pour intégrer à votre agenda les jours école, les journées pédagogiques et les congés scolaires. Consultez-le ici : <https://cssrs.gouv.qc.ca/le-cssrs/calendrier-scolaire>

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – CALENDRIER DES RENCONTRES

Voici la date de la prochaine réunion du conseil d'établissement, laquelle est ouverte au public et débute à 18 h au salon du personnel : le lundi 26 février 2024.

PÉRIODE OFFICIELLE DE RÉINSCRIPTION POUR LE PRIMAIRE



Inscription scolaire 2024-2025

Maternelle, primaire et secondaire
du 29 janvier au 9 février 2024*

* Il est important de vous inscrire pendant cette période, car après celle-ci, la date d'inscription sera utilisée en cas de dépassement de la capacité d'accueil des écoles.

Centre de services
scolaire de la
Région-de-Sherbrooke
Québec

La période de réinscription pour l'année 2024-2025 se tient du 29 janvier au 9 février 2024. *

Pour les élèves fréquentant déjà notre école, vous avez reçu les directives de l'inscription en ligne, le vendredi 26 janvier 2024. L'inscription se fera sur le [portail Mozaïk](#). Il sera primordial de respecter les délais.

*** Il est important de vous réinscrire pendant cette période, car après celle-ci, la date d'inscription sera utilisée en cas de dépassement de la capacité d'accueil des écoles.**

Départ ou déménagement – Mozaïk Inscription

Même si votre enfant ne fréquentera pas une école du CSSRS en 2024-2025 (ex. : pour l'école secondaire), vous devez tout de même signaler le départ de votre enfant dans Mozaïk Inscription, lors de la période d'inscription. Voici la procédure :

1. Choisissez l'option « Signaler le départ du CSS de la Région-de-Sherbrooke »
2. Sélectionnez la raison : Inscription à l'école privée ou déménagement. Si vous inscrivez votre enfant dans une école privée, vous pouvez inscrire le nom de l'école privée sélectionnée dans les commentaires.

INSCRIPTION POUR LA MATERNELLE

Pour l'inscription en maternelle, celle-ci se fera en ligne (envoi des documents exigés par courriel à l'adresse: brebeuf@cssrs.gouv.qc.ca).

S'il vous est impossible de procéder à [l'inscription en ligne \(onglet première inscription\)](#), vous pourrez vous présenter à l'école le soir du 30 janvier 2024, de 17 h 30 à 19 h 30.

Documents requis:

1. [Demande d'admission et d'inscription 2024-2025](#);
2. [Formulaire Mieux connaître votre enfant – Maternelle 4 ans](#) (il n'y a pas de maternelle 4 ans à Brebeuf, mais vous devez venir faire l'inscription)
3. [Formulaire Mieux connaître votre enfant – Maternelle 5 ans](#)
4. L'original grand format du certificat de naissance si vous vous présentez en personne, ou une copie numérisée de ce document si vous optez pour le courriel;
5. Deux preuves de résidence reconnues par le MEQ ([voir la liste des pièces reconnues](#));
6. Documents pour des parents en situation de garde partagée.

*** Il est important de vous inscrire pendant cette période, car après celle-ci, la date d'inscription sera utilisée en cas de dépassement de la capacité d'accueil des écoles.**

CARNAVAL D'HIVER

Le vendredi 16 février 2024, vos enfants vivront le Carnaval pour les élèves de l'école Brébeuf qui se tiendra au parc St-Alphonse. Il s'agit d'une demi-journée d'activités à l'extérieur en avant-midi. Vous recevrez les informations par courriel concernant le déroulement de la journée. De plus, nous souhaitons avoir une à deux personnes bénévoles par classe. Si vous êtes disponibles pour venir nous aider, veuillez remplir le formulaire suivant :

<https://forms.office.com/r/rc7wz887VA>. Merci d'avance pour votre implication.

JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE



Du 12 au 16 février 2024, tout le Québec vibrera au rythme des Journées de la persévérance scolaire (JPS).

Évidemment, pour vos enfants vos gestes, vos mots et vos conseils comptent énormément. En tant que parent, vos encouragements et votre appui font une réelle différence. Prenez quelques minutes pour souligner leurs bons coups, échangez sur ce qui les motive à aller de l'avant et à persévérer, malgré tous les défis! Nous vous remercions de donner du sens à leur parcours scolaire!

Besoin d'idées pour souligner les JPS avec votre jeune? Vous trouverez plusieurs idées d'activités ici :

<https://www.journeesperseverancescolaire.com/fr/estrie/sinspirer/idees-dactivites-pour-les-5-11-ans>



CAMPAGNE DE SÉCURITÉ EN TRANSPORT SCOLAIRE



La Fédération des transporteurs par autobus mobilise tous les usagers de la route, le réseau scolaire, les écoliers et leurs parents dans le cadre de la campagne « M'as-tu vu? », du 29 janvier au 9 février 2024. Nous vous invitons à consulter le microsite <http://www.mastuvu.info>, qui répond à de nombreuses questions sur le transport scolaire.



L'identité numérique de votre enfant

L'identité numérique est constituée de toutes les informations et de toutes les données associées à un individu sur le Web.

Voici quelques conseils à échanger avec votre enfant :

- comprendre ce qu'est l'identité numérique;
- être conscient qu'une fois l'information liée à son identité numérique affichée sur le Web, celle-ci devient accessible à tous les internautes;
- s'informer afin de comprendre les médias numériques de manière à pouvoir prendre des décisions éclairées sur les actions posées en ligne;
- créer des mots de passe sécuritaires et ne jamais les divulguer;
- ne pas afficher de renseignements personnels sur Internet;

Source : <https://tactic.cforp.ca/fichiers/bou-tic/ecolebranchee-outils-tech.pdf>

MESSAGE DE LA CORPO- BRÉBEUF

Dîner- pizza

Le prochain dîner- pizza aura lieu le mercredi 28 février 2024.

Au courant de la semaine prochaine, vous recevrez le coupon-réponse dans la pochette de votre enfant concernant cet évènement. Merci de le retourner avant le mercredi 21 février.

Vos dons font du chemin

La Corpo a fait l'achat de deux drapeaux avec le logo de l'école Brébeuf afin que l'équipe de l'école Brébeuf soit bien identifiée lors des compétitions ou des manifestations scolaires.

À venir en mars...

Vous aurez encore l'occasion d'encourager la Fondation Corpo- Brébeuf en achetant un repas pour emporter du restaurant *Le Grec* à St-Élie. Vous allez recevoir plus d'information concernant cette activité au mois de mars.

MESSAGE DE LA PART DU SERVICE DE GARDE

ÉCHÉANCIER DES ENVOIS PAR COURRIEL DES ÉTATS DE COMPTE ET DES PAIEMENTS POUR L'ANNÉE 2024

Informations importantes RELEVÉS FISCAUX

Afin d'éviter des erreurs sur les relevés fiscaux, nous vous demandons de vérifier :

1. Le nom du payeur (le reçu d'impôt est transmis au parent payeur).
2. L'adresse.

DATE LIMITE DE PRODUCTION DES ÉTATS DE COMPTE	DATE LIMITE POUR FAIRE VOTRE PAIEMENT (10 JOURS OUVRABLES)	SEMAINES FACTURÉES (NOMBRE DE JOURS)
5 février	16 février	Du 8 janvier au 2 février 2024 (18 jours + 2 pédagogiques si votre enfant était présent)

Rappel : Il est important de prendre en considération qu'un délai de 2 à 3 jours est nécessaire pour recevoir, dans notre système, votre paiement par Internet.

Compte en souffrance

Des frais supplémentaires, selon le taux d'intérêt annuel en vigueur au CSSRS, pourraient s'appliquer au compte en souffrance.

Le service de garde se réserve le droit de refuser un élève lorsqu'il y a un retard de plus de 2 semaines de frais de garde impayés.

Démarches de recouvrement

1. Envoi d'un rappel de l'état de compte, payable sur réception.
2. Envoi d'un avis au parent indiquant la date de l'interruption de service si non acquittement à la suite de l'avis de rappel.
3. Interruption de service après avoir avisé le parent de la date de son application.

Objets perdus

Les objets perdus ainsi que le mélange entre les vêtements, ne sont pas la responsabilité du service de garde. Nous vous invitons à venir récupérer les objets perdus en passant par le secrétariat ou directement au service de garde pendant les heures du service de garde de 7h à 8h15, de 12 à 13h15 et de 15h à 18h. Vous pouvez également sensibiliser votre enfant en lui rappelant de venir faire un tour.